

“Dénoncer le Racisme”

Atelier

Module:

**Comprendre le cadre légal du Discours de haine et
savoir le dénoncer**

Durée: 4 heures



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite

Informations importantes sur le module

Titre	Comprendre le cadre légal du discours de haine et savoir le dénoncer
Objectif	Présenter aux étudiants locaux et aux jeunes migrants le cadre juridique du discours de haine au niveau international et européen et les informer sur leurs droits et les moyens de signaler les incidents de discours de haine, en distinguant entre liberté d'expression et discours de haine. De même, les sensibiliser à la reconnaissance du discours de haine sous toutes ses formes, afin de le dénoncer et de le rapporter.
Nom du formateur	
Résultats d'apprentissage	<p>Connaissances : 1. définir le discours de haine et la différence entre la liberté d'expression et le discours de haine, 2. lister toutes les catégories de discours de haine, 3. définir le cadre juridique international et européen du discours de haine, 4. définir, à un certain niveau, comment les législations nationales traitent le discours de haine, 5. définir la dimension en ligne du discours de haine et la législation pertinente, 6. lister les moyens de signaler le discours de haine. Aptitudes/Compétences : 1. Reconnaître la différence entre un discours protégé et un discours interdit, 2. Reconnaître comment le discours haineux affecte les individus, les groupes et les communautés, 3. Utiliser un discours qui n'a pas d'effet négatif sur les individus, les groupes et les communautés, 4. Escalader ou désamorcer un conflit en adoptant des façons positives d'utiliser le discours, 5. Utiliser la législation sur le discours haineux pour signaler les incidents de discours haineux en ligne et hors ligne</p> <p>Attitudes : 1. Rejeter toute forme de discours haineux, 2. être sensibilisé à la reconnaissance et au signalement des incidents de discours haineux.</p>



Le discours de haine et ses limites

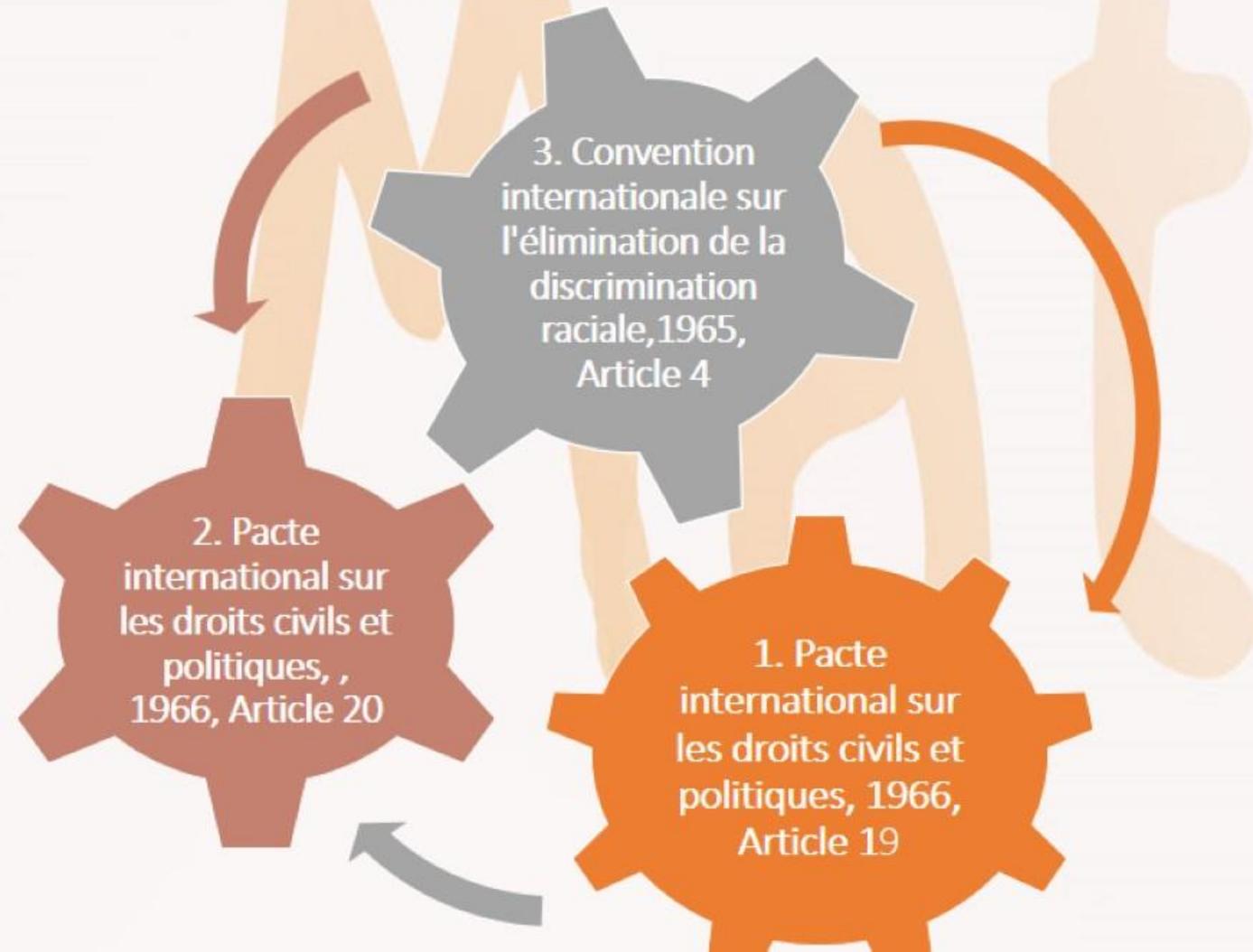
- Il n'existe pas de définition internationalement reconnue du discours haineux.«
- Discours qui attaque intentionnellement une personne ou un groupe sur la base de la **race, de l'ethnie, du sexe, d'un handicap, de l'orientation sexuelle, de la religion ou de tout autre critère interdit** " (définition de Tulkens, 2013 : 3). Le discours de haine peut être exprimé en face à face, par les médias ou par Internet.
- La principale difficulté pour une définition commune est la fine ligne qui sépare la liberté d'expression, en tant que droit humain fondamental, et le discours de haine, en tant qu'action qui va au-delà du droit à la liberté d'expression.



Il n'y a pas de seuil communément admis qui doit être atteint pour que la réglementation légale du discours de haine soit autorisée.

Protection internationale et européenne de la Liberté d'expression

- Nations Unies



- Conseil de l'Europe (CoE)

- Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (CEDH), 1950, Article 10

- La liberté d'expression de chacun est protégée et devrait "inclure la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontières".



LIMITE:

- Cette liberté " peut être soumise aux formalités, conditions, restrictions ou sanctions prévues par la loi et qui sont nécessaires dans une société démocratique, dans l'intérêt de la sécurité nationale, de l'intégrité territoriale ou de la sûreté publique, pour la défense de l'ordre et la prévention du crime, pour la protection de la santé ou de la morale, pour la protection de la réputation ou des droits d'autrui ".

Organismes et instruments législatifs traitant la propagande haineuse **directement ou indirectement**

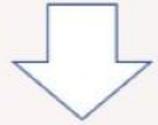
Conseil de l'Europe

Comité des Ministres du Conseil de l'Europe - Recommandation n° R 97(20) sur le "Discours de haine", 30.10.1997

Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) - Recommandation de politique générale n°15 sur le " discours de haine ", 08.12.2016

Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité, relatif à l'incrimination d'actes de nature raciste et xénophobe commis par le biais de systèmes informatiques, 2003

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)



Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH)

Cour européenne des droits de l'homme (CEDH)



- Utilisation du terme "discours de haine" dans l'ensemble de sa jurisprudence
- Aucune signification précise et aucun critère spécifique
- Approche au cas par cas
- Jurisprudence reflétant la liberté d'expression, l'égalité et la dignité humaine
- Articles 10 de la CEDH

Discours de Haine et Union Européenne

- Conseil de l'UE
 - Décision-cadre sur "la lutte contre certaines formes et manifestations de racisme et de xénophobie au moyen du droit pénal". 2008/913/JHA, 28.11.2008
 - " incitant publiquement à la violence ou à la haine contre un groupe de personnes ou un membre d'un tel groupe défini par référence à la race, la couleur, la religion, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique "
-  Criminalisation du discours de haine raciste et xénophobe
- "Les États membres peuvent choisir de ne sanctionner que les comportements qui sont soit de nature à troubler l'ordre public, soit menaçants, injurieux ou insultants".
 - Les États membres étaient tenus de se conformer aux dispositions de la décision-cadre avant le 28 novembre 2010.
 - Base du code de conduite de la Commission européenne sur la lutte contre les discours de haine illégaux, 31.05.2016 : Engagement volontaire de Facebook, YouTube, Twitter, Microsoft et Instagram pour contrer la propagation des discours de haine en ligne.

Activité 1: "Rencontre avec le discours de haine"

1. Brainstorming sur la "Législation contre la haine" en séance plénière
2. Groupes de 4-5 personnes
3. Distribution d'images de différentes formes de discours de haine
4. Discussion en groupes
5. Catégorisation des images (Discours de haine vs liberté d'expression)
6. Discussion sur les expériences personnelles de discours de haine
7. Clôture en séance plénière

ACTIVITY



Discours de haine dans la législation des pays de l'UE

Étude (2015) de la Direction générale des politiques internes du Parlement européen - Département politique C : Droits des citoyens et affaires constitutionnelles sur

"Discours de haine et crimes de haine dans 7 pays de l'UE : Allemagne, Belgique, France, Grèce, Hongrie, Suède et Pays-Bas".

Table 1 : Overview of legislative responses to address hate speech and hate crime

Member State	Criminal law rules	Civil law rules	Administrative law rules	Media self-regulation
BE			✓	
DE			✓	
EL			✓	
FR		✓	✓	
HU			✓	
NL				
SE				

Discours de Haine dans les médias (selon la même étude)

Les discours et les crimes haineux, s'ils sont commis par les médias, sont punis par le droit administratif dans certains États membres, à savoir en Belgique, en Allemagne, en Grèce, en France et en Hongrie.

Dans certains États membres, les organismes d'autorégulation des fournisseurs de services de médias ont élaboré des règles et des procédures régissant la responsabilité des éditeurs pour les discours de haine. Le seul État membre où l'autorégulation prévoit expressément la responsabilité des éditeurs pour les discours de haine est la Hongrie.

Discours de Haine en ligne (selon la même étude)

La référence spécifique à la commission en ligne est rarement fournie dans les dispositions de transposition elles-mêmes. Une telle référence n'est disponible que dans les dispositions grecques transposant l'article 1, paragraphe 1, de la CDE, qui mentionnent explicitement la commission de discours de haine via Internet. Les règles générales du droit pénal couvrent plutôt les situations de discours de haine en ligne ou cette couverture pourrait être dérivée de la jurisprudence.

Le discours haineux a sans aucun doute été affecté par l'énorme capacité de l'Internet, qui conduit à un cyberspace où les limites existent à peine.

Discours de Haine et réseaux sociaux

- Pour prévenir et contrer la propagation des discours de haine illégaux sur Internet, la Commission européenne a adopté en **mai 2016** un "Code de conduite pour lutter contre les discours de haine illégaux sur Internet" :

✓ Facebook	(2016)
✓ Microsoft	(2016)
✓ Twitter	(2016)
✓ YouTube	(2016)
✓ Instagram	(2018)
✓ Google+	(2018)
✓ Snapchat	(2018)
✓ Dailymotion	(2018)
✓ Jeuxvideo.com	(2019)



Directives de l'UE sur le contrôle des comportements racistes et xénophobes dans les médias et sur Internet

1. La directive sur les services de médias audiovisuels 64
2. La directive sur le commerce électronique 65
3. Autres directives importantes : Directive sur l'aide aux victimes, directive sur l'égalité raciale, directive sur l'égalité en matière d'emploi, directives sur l'égalité de traitement.

Cas importants de discours de haine devant la Cour européenne des droits de l'homme

- Cas importants de discours haineux devant la Cour européenne des droits de l'homme:
 - L'exposition médiatique du racisme n'est pas un " discours de haine " : Jersild c. Danemark (1994)
 - Défendre la charia n'est pas un "discours de haine" : Gündüz contre la Turquie (2003)
 - Discours de haine " homophobe (c'est-à-dire au-delà de la race et de la religion) : Vejdeland et autres contre la Suède (2012)
- Discours de haine en ligne:
 - Delfi v Estonie (2015)
 - MTE et Index v Hongrie(2016)

Activité 2: "Etranger ou non?"

L'animateur:

- Donne des informations sur le cadre général du discours de haine dans certains pays de l'UE (au moins 6).
- Présente, par le biais de la présentation PowerPoint fournie, le cadre juridique actuel du discours de haine dans l'Union européenne et certaines des conclusions d'une étude incluse dans la présentation.
- Divise les participants en groupes mixtes de 4 à 6 personnes, leur montre une liste de pays de l'UE et leur demande de prédire quels sont les 3 pays qui ont l'attitude la moins acceptable et les 3 pays qui ont l'attitude la plus acceptable envers les migrants.
- Distribue des études de cas d'incidents de discours de haine de ces pays, une à chaque groupe, en leur accordant 10 minutes pour la discussion de groupe.

Les représentants de chaque groupe présentent à la classe les points de vue de leur groupe, en donnant des justifications.

L'animateur fournit aux élèves des données réelles provenant de sources sélectionnées sur ces pays et leur demande de sélectionner à nouveau 6 pays dans la liste (3+3), en fonction des données qu'ils ont reçues.

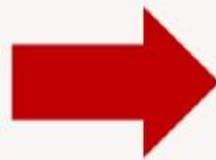
Tous les participants discutent de la concordance des résultats avec leurs prédictions et des raisons de cette concordance ou de cette non-concordance. Ils peuvent également discuter des facteurs culturels qui pourraient influencer les citoyens des pays qui acceptent le plus et le moins les migrants, ainsi que de

ACTIVITY

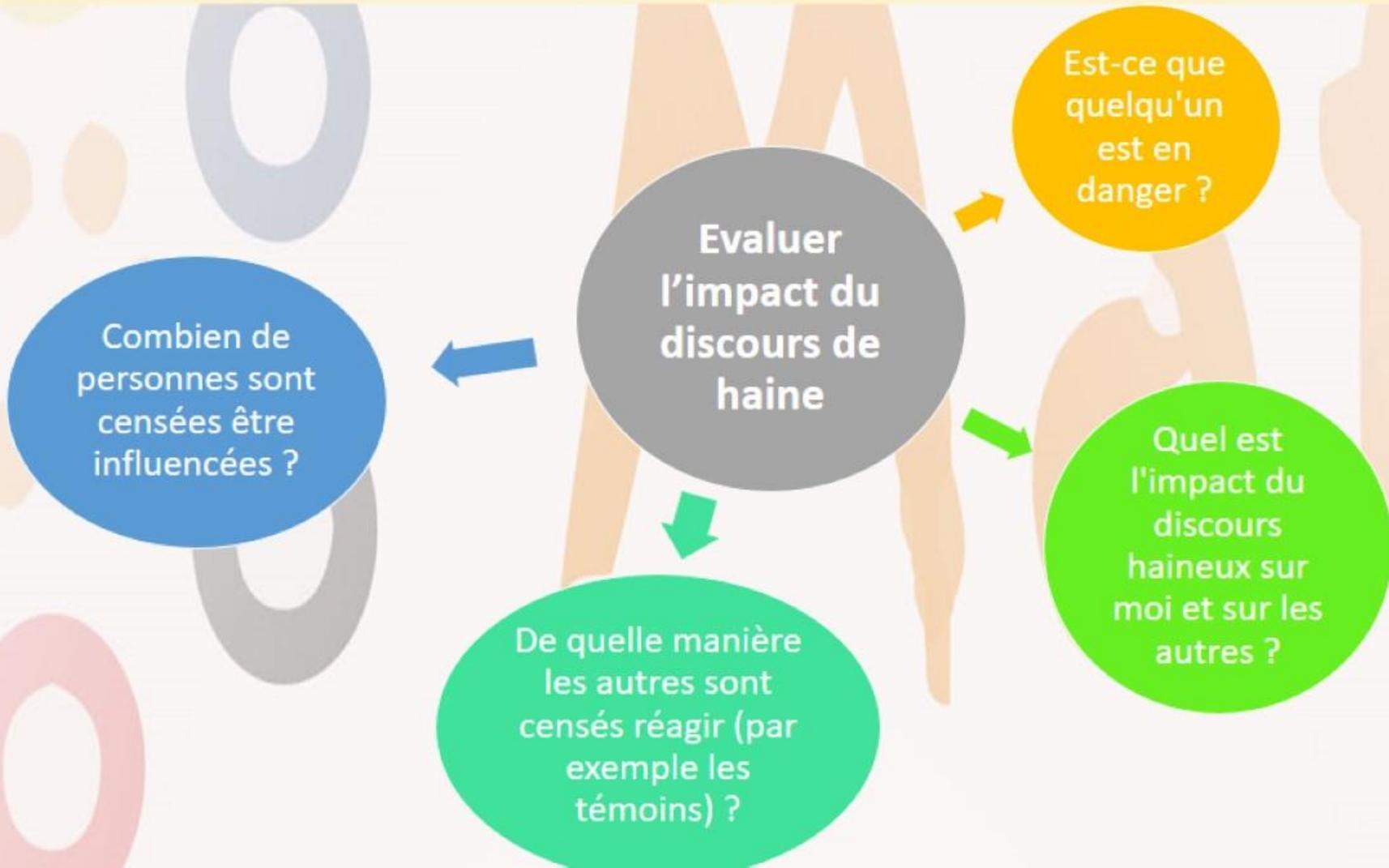


Dénoncer le Discours de haine

- La plupart des pays européens ont mis en place des mécanismes nationaux de signalement et de soutien aux **victimes** de **cyber-intimidation**, de discours de haine et de **crimes** de haine, fournis par les autorités nationales et les ONG.



1. Évaluer l'impact du discours de haine



2. Réagir au Discours de Haine



3. Dénoncer le discours de haine

Instruments légaux

- La Convention européenne des droits de l'homme
- La Cour européenne des droits de l'homme
- La Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité et son Protocole additionnel

Politique de protection européenne

- La stratégie de gouvernance de l'Internet du Conseil de l'Europe (2001)
- Le Comité des Ministres et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
Recommandations pour des politiques de lutte contre le discours de haine sur Internet (par exemple, la Recommandation CM / Rec (2009) 5)

Instruments de prévention du discours de haine

- La Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)
- Le Commissaire en ce qui concerne les Roms, les réfugiés et les demandeurs d'asile
- Le Programme Pestalozzi du Conseil de l'Europe, conçu spécifiquement pour les professionnels de l'éducation, qui comprend des séminaires sur les médias et l'éducation interculturelle

Education, Prévention et développement de compétences

- Le jeu en ligne Wild Web Woods, un outil qui aide les enfants à apprendre les méthodes de base pour être en sécurité sur Internet
- Le manuel de maîtrise de l'Internet
- Le Service de la Jeunesse du Conseil de l'Europe
- Des séminaires de formation, organisés au niveau local et international pour les militants et les formateurs des Droits de l'Homme, ainsi qu'un riche matériel pédagogique

Autres actions

- Recherche en ligne sur le discours haineux et publication des Points de départ du projet pour la lutte contre le discours haineux en ligne
- Une enquête sur les jeunes et le discours de haine, 2012
- Le Fonds européen pour la jeunesse, qui accorde des subventions à des organisations de jeunes pour des projets visant à lutter contre la propagande haineuse en ligne
- Séminaires de formation pour les " militants en ligne ".
- Ateliers et séminaires pour les militants et les organisateurs de campagnes

Sources d'informations utiles

Affaires de la Cour européenne des droits de l'homme portant sur le discours de haine :
www.echr.coe.int/ECHR/EN/Header/Press/Information+sheets/Factsheets/http://echr.coe.int/Documents/FS_Hate_speech_ENG.pdf

Programme Pestalozzi :
www.coe.int/t/dg4/education/pestalozzi/Documentation_Centre/ML_resources_en.asp#TopOfPage

Compass - Un manuel de formation sur les droits de l'homme pour les jeunes :
www.coe.int/compass

Wild Web Woods
www.wildwebwoods.org/popup_langSelection.php

Liste des Recommandations, Décrets et Déclarations adoptés par le Comité des Ministres dans le domaine des médias:
www.coe.int/t/dghl/standardsetting/media/doc/cm_EN.asp

Activité 3: “Essaie de marcher dans mes pas!”

L’animateur:

- Donne aux participants des informations importantes sur la manière de signaler un discours haineux et de le gérer.
- Divise les participants en groupes mixtes de 2 à 4 personnes et leur distribue des feuilles de travail avec différentes études de cas/scénarios de discours haineux (p. ex. basés sur l'homophobie, le sexisme, etc.)
- Leur demande de lire les scénarios. L'un d'eux prend le rôle de la victime et l'autre celui du délinquant. Les autres participants regardent le jeu de rôle. Tous les participants du groupe doivent faire l'expérience du jeu de rôle.

Lorsque tous les **participants** ont fait l'expérience de l'activité, tous les groupes discutent en plénière de leur expérience en fonction des différents rôles qu'ils ont joués (de victime, de délinquant et de spectateur). Ils peuvent également discuter des facteurs qui pourraient influencer leur comportement ainsi que des moyens de signaler un discours haineux et de faire face à des situations similaires, tout en ayant ces différents rôles.

ACTIVITY



Points importants - Conclusions sur le cadre juridique du discours de haine

La décision-cadre de l'UE comporte des seuils plus élevés que les documents des Nations unies, tandis que le protocole additionnel se trouve quelque part au milieu des documents de l'ONU et de l'UE en termes de seuils.

2. Tous les documents juridiques internationaux et européens se concentrent uniquement sur les discours attaquant les caractéristiques raciales, ethniques et religieuses, sans aucun document ou disposition protégeant les attaques contre l'orientation sexuelle et le genre et l'identité.

3. L'UE et le Conseil de l'Europe devraient tous deux intégrer des dispositions et des documents traitant de l'utilisation de mesures législatives non pénales pour lutter contre le discours de haine, qui peuvent ne pas atteindre le seuil nécessaire pour le recours au droit pénal, mais qui peuvent causer un préjudice.

4. La persistance des pays à travers le monde à attacher une le statut sacré de la liberté d'expression face aux discours de haine.



Actions possibles pour l'éducation et la sensibilisation à la lutte contre la haine

Utilisez les blogs et les réseaux sociaux pour communiquer ce que les gens peuvent faire s'ils sont victimes ou témoins d'un discours haineux.

Utilisez le langage des Droits de l'Homme : Améliorer la compréhension des droits qui nous protègent en ligne, ainsi que la relation entre les droits de l'homme et la propagande haineuse sur Internet.

Créer des tableaux " brisant les mythes " pour les groupes souvent ciblés par le discours haineux. Affichez-les sur des réseaux sociaux ou créez des brochures pour les distribuer hors ligne.

Organisez des activités hors ligne, des séminaires de formation ou des événements de sensibilisation du public autour du - discours de haine sur Internet ou en général, - Les préjugés concernant un groupe cible spécifique, - Les méthodes pour faire face au discours de haine, - L'impact du discours de haine - La nécessité pour les gens de prendre la responsabilité de leurs actions ainsi que des actions des autres, - Les initiatives d'autres groupes de jeunes, comme le mouvement No Hate Speech - Something else !

Racontez l'histoire de personnes qui ont été victimes de haine rhétorique. Utilisez-les pour sensibiliser au problème et cultiver l'empathie pour les personnes visées par le discours haineux.

Agissez! (*Canpagnes contre les discours de haine*)

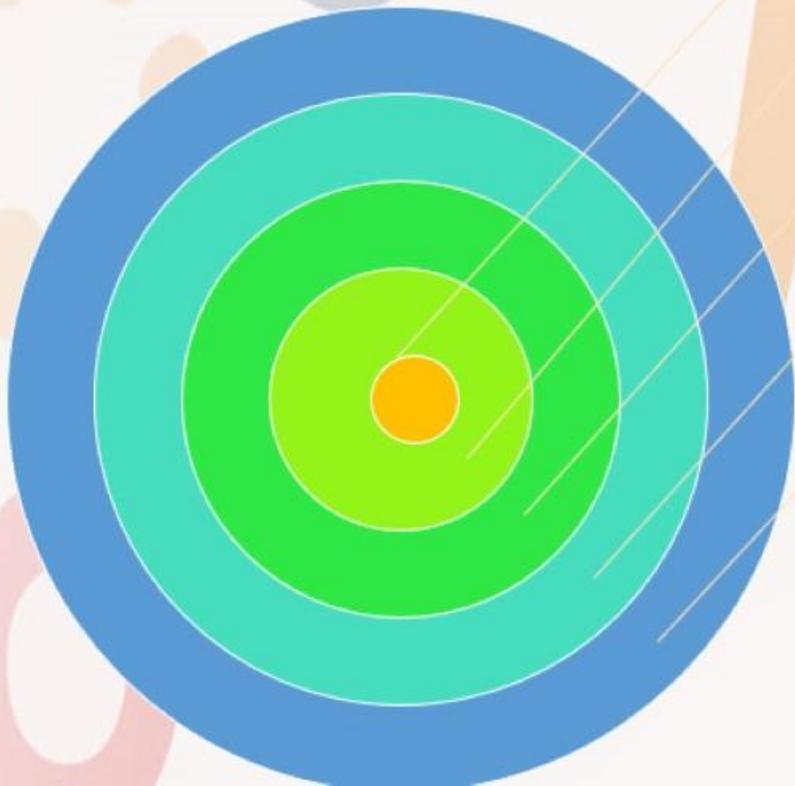
Inscrivez-vous à la lettre d'information de la campagne, publiez des photos ou des vidéos, et interagissez avec d'autres personnes sur le site Web de la campagne : [http:// forum.nohatespeechmovement.org](http://forum.nohatespeechmovement.org)

Inscrivez-vous à la campagne:
www.nohatespeechmovement.org

Repérez le discours de haine en ligne et signalez les incidents à www.nohatespeechmovement.org/hate-speech-watch

Regardez le site du Conseil de l'Europe
www.coe.int/youthcampaign

N'oubliez pas les **Journées d'action européennes**



Questions de Révision

- Comment reconnaître un incident de discours haineux ?
- Quels sont les principaux organes et instruments de protection de la liberté d'expression/ contre le discours de haine ?
- Comment signaler un incident de discours de haine ?



Bravo!

Vous avez terminé ce Module!



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite